

Mémoire et identité d'un quartier

par Jean-Claude Barthez

Sociologue, ancien chef de projet DSU Grand Lyon

Les réflexions qui suivent sont issues de l'analyse de deux travaux d'étudiantes chargées de débroussailler en 1997 le thème « mémoire et identité d'un quartier », en l'occurrence le quartier « Armstrong » des Minguettes. Elles ont produit une chronologie des diverses interventions publiques qui montrent l'ampleur des actions menées sur quinze ans et, en contrepoint, la non existence d'une véritable entité « quartier » qu'auraient organisé ou tenté d'organiser ses habitants, comme si leur « mémoire » se refusait à reconnaître l'intérêt dont-ils ont été l'objet de la part de la puissance publique et à se reconnaître dans ce territoire où ils vivent.

● Identité, territoire et démocratie locale

Tout quartier est-il « nécessairement » porteur d'une identité ? ou bien toute division territoriale de la ville doit-elle être marquée, au-delà de sa fonction, par une dénomination propre qui traduise un « être social » ? Sans doute existe-t-il pour chacune un nom plus ou moins administratif ou enregistré par l'usage mais coïncide-t-il avec un groupe social particulier ou un ensemble de groupes ? Certainement pas ou pas systématiquement. Les dénominations ne sont pas sans intérêt et sans signification ; à l'époque le « derrière les voûtes » de Perrache avait un sens précis à Lyon ; les « Minguettes » en a un aussi à l'échelle de l'agglomération ou, sous un angle plus positif « La Presqu'île ». Ce sont des fonctions ou des prédominances de fonction qui sont ainsi repérées mais qui n'impliquent pas toujours, à l'échelle de la zone ainsi délimitée, une vie sociale particulière. Les réseaux de relation des habitants d'Ecully ou du VIème arrondissement ne s'y réduisent pas ; les classes aisées se caractérisent, on le sait depuis

longtemps, par un accès large à l'espace urbain et par la minimisation des relations de voisinage.

Si donc dans des quartiers « normaux » l'identité territoriale reste un phénomène de basse tension, pourquoi faudrait-il qu'elle prenne, dans d'autres quartiers, une force plus grande ? On peut imaginer deux justifications à ce souhait. La première reste formelle, peu convainquante quoiqu'assez efficace ; c'est la justification par l'aménagement. A partir du moment où tel quartier, tel grand ensemble se fait repérer comme zone à problèmes et que la réponse sociale et politique est de le délimiter comme tel et de lui affecter, quels que soient les statuts et la tutelle, des « aménageurs »¹, l'existence de ceux-ci renforce l'identité sociale et urbaine du quartier en question. Souci légitime, chaque aménageur, concomitamment ou successivement, va chercher des interlocuteurs représentatifs ; il en trouve mais il est évident que leur représentativité est faible ou partielle ou les deux. Rarement l'aménageur envisage de renforcer d'abord la représentativité locale des responsables divers et surtout des politiques pour susciter, comme le ferait un appel d'air, une meilleure représentativité des habitants. On sait que dans les quartiers « normaux » le jeu normal des élections et des groupes d'intérêt entraîne une représentativité de fait des habitants, même si elle ne se traduit pas de façon solennelle et extériorisée. Encore faut-il pour que ce type de démocratie - à forte dose de groupes de pression - fonctionne, que ces groupes et les acteurs locaux aient une position reconnue sur l'échiquier social et politique ; ce n'est pas le cas dans la plupart des quartiers stigmatisés.



1. Ce terme dans les entretiens réalisés par les étudiants, renvoie aux institutions qui portent un projet - urbain - de quartier, principalement l'OPAC du Rhône, la commune et la Communauté Urbaine.

● Les « jeunes » porteurs d'une identité locale ?

La deuxième justification de la nécessité d'une identité territoriale est d'une autre nature, elle est illustrée par les jeunes du quartier étudié. Quand on y parle des « jeunes », on sait qu'il n'est pas seulement question d'une classification d'âge. Le terme renvoie à perturbation, violence, drogue, « rouille » devant les bâtiments, une « guerre froide menée avec les (autres) habitants ». Les jeunes représentent une sous-catégorie de cette classe d'âge, regroupant des adolescents et des jeunes adultes masculins squattant les montées et les espaces communs ; on voit donc se préciser un groupe, dit des « jeunes », caractérisé par le chômage, l'oisiveté, la non responsabilité familiale, occupant des points de l'espace public où ils sont visibles et repérables, n'ayant pas les moyens ou l'usage des autres espaces urbains ; à la fois captifs du quartier et n'ayant accès qu'à l'espace public ils sont le stigmate de la dégradation et de la relégation du quartier au point que la catégorie « habitants », peut quelque fois s'opposer à celle des « jeunes » alors que normalement elle devrait l'englober. On conviendra que cette corrélation entre les espaces extérieurs et un groupe stigmatisé et stigmatisant n'est pas un facteur valorisant la visibilité du quartier. Il s'agit là d'une territorialisation négative dont on comprend qu'elle soit un mauvais support d'identité : pour les « jeunes » qui en sont captifs mais aussi pour les « habitants ».

Cette présence évidente des « jeunes » est, de plus, un élément antagoniste à la volonté de l'aménageur ; la cible légitime de celui-ci est l'espace public, celui que, précisément, ils s'approprient entraînant une dévalorisation qui, symboliquement, atteint tout le quartier en provoquant chez de nombreux habitants un raisonnement qui, stigmatisant les « jeunes », nie l'unité du quartier et récuse les aménagements. Ainsi, le seul groupe de résidents qui n'a d'autre territoire que le quartier, celui des « jeunes » par sa manière de l'occuper et de le marquer, contrecarre le processus d'amélioration et de renforcement de

l'identité territoriale par lequel l'aménageur cherchait à assurer une meilleure intégration du quartier à l'espace urbain.

● Identité sans territoire

Sans doute les « jeunes » ne sont-ils qu'un groupe restreint, masculin principalement, mais qui se renouvelle constamment et dont la visibilité, qui s'oppose à la discrétion territoriale des hommes adultes dans le quartier - les « pères » dit-on - est un défi et une proclamation permanente de la relégation. Dans ce contexte, ce n'est pas à partir du territoire du quartier que les « habitants » cherchent à bâtir une identité mais avec des éléments non territoriaux ou, du moins, à une autre échelle que le quartier et, éventuellement, en opposition à lui.

A l'exception de quelques rares initiatives d'associations locales (néanmoins sous la tutelle des acteurs socioprofessionnels), l'action vient de l'extérieur, vers une population qui reste plutôt passive. « L'idéal qui aurait été de passer le relais aux habitants ne s'est jamais réalisé » nous dit-on. Quant à la liste des intervenants professionnels, elle révèle un réseau complexe avec une multiplicité de correspondants administratifs et politiques. Que l'on se place donc dans la perspective de la vie associative ou dans celle des interventions officielles qui, du reste, se chevauchent et se recoupent souvent, la réalité du quartier apparaît rarement comme à l'origine des actions. Armstrong, est le point d'application de mouvements dont l'origine est ailleurs. Dans la mesure où cet ailleurs est, pour une part et sans doute la plus grande, le lieu des responsabilités, de l'autorité et du pouvoir, la relation entre cet ailleurs et les habitants du quartier ne peut que rester floue et informe.

Plus concrètement ces habitants n'ont pas d'interlocuteur unique en face d'eux sauf lorsque, momentanément, parce que la situation l'exige, (par exemple quand la vacance des logements s'accroît), un des organismes responsables (en l'occurrence l'OPAC du Rhône) dépasse les limites habituelles de sa compétence. Les choses semblent alors s'améliorer.



C'est ce qui s'est passé pendant quelques années avec la mise en place par l'OPAC du C.A.S.C.E. (Centre d'Accompagnement Social des Etrangers). Cette équipe spécialisée avait défini une procédure « d'attribution fixe » des logements en vue de réduire la vacance. Pour ce faire, ces professionnels très présents sur le terrain avait noué des relations directes avec les habitants, approfondissant la connaissance des réseaux locaux et appuyant les initiatives locales. Ainsi, alors que la vacance passait de 24 % en 1980 à 6 % en 1990, la conjugaison de l'action d'intervenants extérieurs, d'initiatives locales appuyées par des mouvements divers existant à l'échelle des Minguettes ou de l'agglomération avaient abouti à une certaine effervescence de la vie associative locale, amorçant visiblement la constitution d'une « identité territoriale ». Mais le bailleur a estimé qu'il lui fallait revenir à une définition plus stricte de ses tâches et, malgré la mise en place d'une gestion locative dite « de proximité », il était hors des capacités et des compétences de la population locale de reprendre à son compte ce mouvement d'identification. Si l'identité territoriale doit exister, autant qu'aux habitants, c'est aussi aux autorités de la construire.

Il n'y a donc pas à s'étonner que le discours des habitants et leurs pratiques traduisent l'impossibilité ou l'insuffisance de la relation au quartier pour s'affirmer socialement par référence à lui. Aussi, au-delà des relations quasi obligées de proximité avec les voisins immédiats, il semble que les références identitaires se nourrissent essentiellement dans les réseaux. Réseaux familiaux d'abord qui débordent largement le quartier, réseaux ethniques dont l'image est très forte dans le discours des habitants. Les réseaux non locaux apparaissent à travers l'existence de certaines associations à caractéristique ethnique, dont la zone de recrutement dépasse largement les Minguettes et la commune, et à travers l'importance prise par l'affirmation et les pratiques de l'Islam.

● Un déficit démocratique

Dans les phases successives de la politique de la ville la notion de territoire a toujours eu une place importante même si, ces derniers temps, le champ spatial s'en est élargi. Dans cette perspective l'aménageur - ou « le développeur social » - se pose en interlocuteur d'une population dont on attend qu'elle s'organise autour de l'identité de son territoire et qu'elle « participe ». A travers ce que nous savons du quartier étudié, cette organisation identitaire ne s'est pas produite et c'est ailleurs et autrement que les habitants cherchent leurs repères. Le seul groupe à avoir concrètement investi le quartier est celui des jeunes à qui on le reprocherait plutôt. Captifs du quartier ils s'y montrent d'apparence souvent arrogants ou au moins désinvoltes, quelque fois brutaux. A l'occasion, et au delà d'un étiage incivil et délinquant, il peut y avoir quelque explosion qui est affirmation et revendication d'identité. On pourrait imaginer une forme plus permanente, plus calme aussi, mais forte quand même, de revendication qui structurerait l'identité sociale de personnes réduites (à des degrés divers) à une relative relégation. Mais l'idée d'une « révolte revendicative » n'est qu'une hypothèse ; peu d'acteurs sociaux, hors de ces quartiers, en font un objectif politique et, jusqu'à maintenant, on connaît peu de quartiers où l'énergie identitaire, en réaction à la relégation, ait dépassé la révolte brutale et brève de groupes de jeunes, accompagnée souvent de l'assentiment discret des parents.

Il faudrait donc admettre que s'il peut exister une certaine forme d'identité, relativement paisible, en relation avec un territoire, c'est quand il s'agit d'une population qui a les moyens de son intégration sociale et pas dans un système de paupérisation croissante.





A moins qu'un des objectifs essentiels de l'intervention publique et son moyen premier ne soient précisément, et d'abord, la recherche d'interlocuteurs parmi la population. Cela a pu être le cas, un temps, dans ce quartier.

En effet, à la suite des tensions de « l'été chaud » aux Minguettes en 1981 et de la marche de l'égalité vers Paris en 1983, des actions publiques sont décidées et menées par plusieurs acteurs (OPAC, administrations, Université, etc. ...). Parmi ces actions la mise en place par l'OPAC de l'équipe spécialisée (du C.A.S.C.E.) présentée plus haut et dont on a dit les résultats positifs qu'elle avait obtenus. Mais le contrat de cette équipe n'a pas été renouvelé. La période qui suit est présentée comme celle d'un « essoufflement », de « fluctuation de la politique sociale », de « polémique entre aménageurs et acteurs sociaux » et autres qu'on pourrait rassembler dans la formule « insuffisance de la capacité d'adaptation du système ». On reste aussi troublé de voir cette période de grands projets se finir dans une espèce de débandade. Que s'est-il passé ?

Une première constatation c'est que cette pléthore d'actions ne paraît pas avoir été accompagnée d'une tentative de structuration (structuration de la représentation locale de la population, ou de la coordination organique des intervenants et responsables). L'action vient de l'extérieur, sur une population qui reste plutôt passive. La municipalité (toujours dans l'analyse des entretiens) est peu présente. Certes elle s'oppose au conventionnement sans travaux, qui sera finalement décidé, dans sa perspective d'une maîtrise du peuplement, c'est-à-dire d'une limitation de la population prolétaire d'origine étrangère au profit des fameuses « classes moyennes » souvent citées, mais ne semble pas prendre en compte la réalité de la paupérisation des habitants et en tirer des conséquences dans sa politique. Mais l'absence apparente d'un leadership municipal dans le traitement des problèmes soulevés n'est qu'un élément parmi d'autres.

Faiblesse du leadership municipal mais, par contre, forte implication de l'OPAC, d'abord à travers la mise en place de l'équipe spécialisée puis par la décentralisation de sa gestion. Cette décentralisation s'est faite en deux temps, d'abord par la création d'une agence dont le ressort s'est vite révélé trop étendu puis par le partage de ce ressort. L'implication de l'office est évidente, sa pertinence moins. En effet si l'office a retenu, de l'expérience menée par l'équipe spécialisée, le bien fondé d'un rapprochement de l'administration et des habitants, il n'est pas sûr qu'il ait modifié comme il l'aurait fallu sa manière de gérer. De même les nouveaux gardiens et les agents de secteur ont été recrutés parmi les habitants du quartier, ce qui manifeste un souci de meilleure communication, mais il semble que ce recrutement n'ait pas été suivi de la formation, de l'encadrement et du soutien nécessaires pour éviter à ce personnel le risque d'être englué dans les réseaux locaux ou de se soumettre à leurs exigences.

De plus ce rapprochement de la gestion a été grevé d'une ambiguïté. Il était d'une part d'un « retour » de l'OPAC à son métier de base de bailleur, accompagné - on peut le supposer - d'une réaffirmation de la compétence de ses agents qui avaient dû s'accommoder de la présence de l'équipe spécialisée pendant 4 ans. D'autre part, il a pu apparaître aux habitants comme une consolidation, une reconnaissance des rapports qui s'étaient établis au temps de cette équipe, ce qui n'était qu'en partie vrai : « il y a eu une espèce de lien très fort qui a créé un mécanisme de dépendance, un mécanisme de revendication aussi. Aujourd'hui l'OPAC apparaît comme débiteur, en quelque sorte... il y a eu des orphelins d'une certaine manière ».

En terme d'identité et de mémoire on a donc une période forte pendant laquelle naît un flot d'initiatives, où le gestionnaire, noue des liens avec les habitants. Elle succède aux manifestations des jeunes (de 1981 et 1983) qui furent, en partie, sa raison d'être. Ces jeunes, ou leurs succes-

seurs, sont toujours présents et expriment le stigmate d'un quartier dont les habitants sont nombreux à s'estimer rejetés. De ce grand mouvement ressortent un essai de rapprochement permanent du bailleur avec ses locataires mais qui paraît tourner court, l'impossibilité de structurer une identité territoriale forte doublée d'une mémoire qui vacille chez certains, la présence en partie ressentie, en partie manifeste de réseaux dont on ignore la part respective des composantes techniques et religieuses, bref comme on l'a dit une « faible capacité d'organisation » qui coexiste avec la manifestation, surtout négative, d'une identité affirmée des jeunes. Le tout accompagné d'une pâle présence municipale, ce qui signe un déficit politique ou, peut-être plus gravement, un glissement d'une politique d'intégration à des prémisses d'une politique communautariste.

Ce tableau peu encourageant succède à une période qui apparaît avoir été riche de possibilités. Sans doute aucun pouvoir local ne maîtrise le problème de l'emploi ou l'impact des évolutions économiques nationales ou européennes, le seul domaine qui reste plus ou moins maîtrisable c'est celui du politique et c'est bien là qu'il y a déficience. Elle se manifeste

essentiellement dans l'absence face aux habitants, mais aussi avec eux et à leur côté, d'un interlocuteur qui revendiquerait les pouvoirs politique et social mais jouerait aussi le jeu démocratique de l'échange. C'est ce déficit démocratique, plus même que les dysfonctionnements observés, les tensions, les refus de la loi et du rejet des autorités, qui est inquiétant, ainsi que l'écrivent BACHMANN et LE GUENNEC² : les mouvements de 1983, mais aussi ceux de 1981, de 1990 et ceux qui ont suivi « n'ont jamais été accompagnés d'une prise de conscience collective de la société française. Il existe aujourd'hui un fantastique déficit de démocratie de **face à face**³ dans les quartiers pauvres... La société française a-t-elle vraiment envie de permettre une structuration, d'offrir une ouverture aux quartiers pauvres, de considérer leurs habitants comme de réels interlocuteurs et de reconnaître leurs initiatives identitaires ? ».

Ne serait-ce pas sur cette piste d'une plus grande démocratie du face à face qu'il faudrait avancer ? Le technicien de l'aménagement, lui-même, si son champ d'action est limité, peut, au moins tenter de développer mieux l'échange et le dialogue participatifs dans la mise en place de ses projets et même dans leur choix.



2. C. BACHMANN et N. LE GUENNEC « Autopsie d'une émeute », Albin MICHEL, 1997.

3. C'est nous qui soulignons.